



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa
Date	Dimanche 18 mai 2025	Heure de départ 18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 10 °C)	Vent 32 km/h (Nord-Ouest)
État de la piste	Courses 1 à 2 : Bonne (Variante 1 s) Courses 3 à 10 : Rapide (Variante 0 s)	
Nombre de courses	10	Courses de qualification 2 KR
		Nombre total d'inscriptions 70/72
Total des paris mutuels	\$ 248,223	
☐ Vétérinaire contacté	☐ Dr L. Attack Berthiaume	☐ Réunion de paddock
		☐ Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- La Décision #3145855 a été rendue au sujet du déclassement (règle 22.09 de la CAJO) de "GREENLEAF", (Jonathan Lapointe), dans la Course 1, disputée le 24 avril à Rideau Carleton.
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire du cheval, "DUCK DYNASTY", (Stephane Pouliot entraîneur) de la Course 6 (maladie).
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Un retrait hâtif a été opéré par les juges du cheval, "SHADOW DAVE", (transportation), de la Course 3.

Courses :

- Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer de deux courses.

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Un retrait tardif a été opéré par le vétérinaire de la CAJO du cheval, "HOT GIRL SUMMER", (boiteux).

Il a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). On a opéré un remboursement de \$ 127.

Le conducteur du #4, "TH CHA CHA CHA", (John Macmillan), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

5. Le conducteur du #6, "ARIZONA JACKSON", (Clarke Steacy), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

6. Le conducteur du #4, "NO TIME AT ALL", (Jason Gilchrist), prendra part à l'examen de sa stimulation appliquée dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

7. Le #2, "YO CHEYENNE", (Stephane Pouliot), devra se qualifier pour les bris d'allure survenus dans des courses consécutives sur une piste rapide. L'entraîneur en a été averti.

Rien d'autre à signaler.

8. **Enquête et objection du conducteur** concernant une allégation d'obstruction pour le #6, "MACH ART IN MOTION", (Jason Gilchrist), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille où le #2, "LETS GET PICKLED", (Marie-Claude Auger) a fait un bris d'allure.

Après avoir revu la vidéo de la course et discuté avec les conducteurs (M. Roy a déclaré qu'il n'avait pas causé d'obstruction au #2 ; Mme Auger a déclaré que son cheval avait simplement fait un bris d'allure), il a été déterminé qu'il n'y avait pas eu d'infraction ou d'obstruction.

L'objection a été rejetée et aucun changement n'a été apporté à l'ordre d'arrivée.
Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/IIHse_y5zkU

9. Rien à signaler.

10. Le conducteur du #4, "DOCDOR MICKEY", (Robert Shepherd), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit.

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Course 8

Le #2, "LETS GET PICKLED" (1), pour \$ 10,500, par Kristina Lalonde, Leonard Lalonde Jr entraîneur.

Le #3, "SEA LAIRD" (1), pour \$ 10,500, par Darren Tingley et Duane Tingley (Mandy Archer entraîneuse).